



Droit de gardes pour les enfants et droit de garde son domicile

Par **cathy**, le **06/11/2008** à **08:40**

voulant me separer de mon mari j ai peur qu il obtienne la garde de nos 3 enfants et le droit de garder l appartement du faite qu il a obtenu un statut de presonne handicape et qu il est au chomage depuis 3 ans suite a un accident de travail alors que moi je travail beaucoup j ai plusieurs emploi pour arriver a payer les factures et de mes horaires parfois compliquer souvent de nuit (je suis aide medico-psychologique) que risque t il arriver a t il des changes obtenir la garde des enfants et de garder notre appartement merci de me repondre au plus vite car je si dans une angoises permanente merci d avance

Par **Tisuisse**, le **06/11/2008** à **08:48**

C'est le JAF qui est compétent dans ce domaine. Ce juge ne prendra de décision qu'en tenant compte des seuls intérêts des enfants. Voyez les services sociaux de votre commune, ils vous aideront dans vos démarches.